

# **Royaume du Maroc**

*Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur,  
de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique*

## **CONCOURS NATIONAL COMMUN D'ADMISSION AUX GRANDES ECOLES D'INGENIEURS MAROCAINES**

**SESSION 2008**

**EPREUVE D'ARABE**

**Durée : 2H00**

**Filières : MP-PSI-TSI-BCPST**

*Cette épreuve comprend 2 pages dont une page de garde.*

**CONCOURS NATIONAL COMMUN  
D'ADMISSION AUX GRANDES ECOLES D'INGENIEURS 2008**

**EPREUVE D'ARABE**

**DUREE : 2 HEURES**

**Question :** Traduisez le texte en langue arabe, en mettant toutes les voyelles :

**Introduction à la littérature populaire**

Le Maroc possède une tradition littéraire orale des plus vivantes et des plus intactes. Transmise depuis les temps reculés, cette tradition s'est enrichie d'une génération à une autre aux contacts de nombreuses civilisations. Elle a fait, jusqu'à présent, l'objet d'un nombre très restreint de recueils et d'études destinés pour la plupart à des buts linguistiques. Toutefois, les récits qui nous sont rapportés dans ces recueils, le plus souvent dans des traductions qui laissent à désirer, sont incapables de rendre les nuances et la richesse des expressions et des images employées par le conteur, la délicatesse d'allusion et les tons spécifiquement marocains des contes et légendes populaires.

Ces documents sont d'un intérêt capital pour les chercheurs, sociologues, folkloristes, ethnographes ou linguistes, soucieux de trouver les origines de tel rite ou de tel mot. Mais ils ne peuvent pas servir pour les études d'analyse de la littérature orale traditionnelle. Pour juger correctement de la valeur d'un poème ou d'un conte, la reconsidération du texte original s'impose. Mais la tâche n'est pas aisée. Il faudrait entreprendre un long travail de recherche pour recenser, grouper le plus grand nombre de contes et de légendes, de chants populaires, de dictons et de proverbes qu'il est encore possible de recueillir dans différentes régions du pays. Une fois ce travail encyclopédique réalisé, on peut se livrer à l'analyse des documents dans leur dialecte d'origine pour dégager les caractéristiques du génie populaire qui les a engendrés.

Un fait est certain : la tradition se perd quand elle n'est pas maintenue. Et la tradition orale littéraire, plus que toute autre tradition, est en voie de désagrégation pour ne pas dire de disparition. Rares sont aujourd'hui les conteurs professionnels qui savent encore les secrets de la narration traditionnelle, les chanteurs qui connaissent les poèmes du légendaire *Sidi Hammou* auquel la plupart des chants de Souss sont attribués. Les noms mêmes de nos poètes populaires, et à plus forte raison leurs œuvres, ne sont connus presque plus de personne. N'eût été l'ouvrage de René Euloge par exemple qui regroupe un nombre assez important de *la Tassaout*, qui aurait jamais entendu parler de la poétesse *Mririda N'Aït Attik*? Les historiens et les biographes classiques jettent un discrédit sur tout ce qui n'est pas composé en arabe classique littéraire et relèguent dans l'oubli « ces poètes vulgaires et illettrés » qui, pourtant, ont exprimé les sentiments les plus profonds de la vie de notre peuple.

**Ahmed Bouanani, La Revue « Souffles », numéro 3, pp. 3-4, Rabat, 1966.**

**Notes :**

- 1) L'usage du dictionnaire bilingue est autorisé.
- 2) Il sera pris en compte pour l'évaluation de : la qualité et l'authenticité de la langue, La précision grammaticale, La richesse lexicale et la présentation.